



Conseil municipal

Déposée à la séance du. . . . 17 janvier 2017

Renvoi direct en commission demandé: OUI / NON

Commission:

M-

Motion du.....
de.....Joris Vaucher etc le groupe des
Verts).....
.....

Titre: « Moins de publicité et plus de créativité : pour une trêve publicitaire annuelle de deux semaines »

PROJET DE MOTION

Considérant :

- Que l'on peut considérer les affiches publicitaires comme une pollution visuelle dans l'espace public ;
- Que cette publicité véhicule souvent des stéréotypes, nous pousse à la surconsommation, nous manipule ;
- Que l'affiche publicitaire dans l'espace public est imposée au regard des habitant-e-s, dans la mesure où sa visualisation n'est pas facultative ;
- Que l'appropriation d'affiches vierges par les habitant-e-s en janvier 2017 (lors du changement de concession d'exploitation des espaces d'affichages de la Ville) créa une grande « exposition en plein air », spontanée et plaisante à regarder ;
- Que cet « événement » fût pour beaucoup une bouffée d'oxygène, une pause artistique face à cette omniprésence de la publicité ;
- Que cela a permis de créer une réflexion et un débat sur le sujet de la publicité dans l'environnement urbain ;
- Qu'il serait bien que les habitant-e-s puissent profiter d'un espace d'expression libre dans l'espace public ;

- Qu'une trêve d'affiches publicitaires chaque début d'année deviendrait un rendez-vous de l'expression citoyenne et artistique dans le domaine public, une grande exposition par toutes et tous et pour tous les goûts ;

le Conseil municipal demande au Conseil administratif :

- d'instaurer une trêve publicitaire annuelle de deux semaines sur les espaces d'affichage appartenant à la Ville.
- de faire en sorte que des affiches blanches soient collées sur ces espaces d'affichage et inviter la population à les utiliser.

Signature(s) du/de la ou
des motionnaire(s)